

Le CSSSB offre plusieurs services aux personnes vivant avec un handicap, mais de nombreux partenaires du réseau local de services contribuent aussi, à leur façon, au maintien ou à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Parmi ces acteurs :

- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches (CRDI-CA)
- Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches (CRDP-CA)
- Association pour l'intégration sociale (AÏS)
- Maison du tournant
- « Mouvement personne d'abord »
- Association des personnes Handicapées Chaudière Appalaches (APHC)

DES SERVICES VARIÉS

- **Écoute et soutien;**

Le CSSSB offre un service d'écoute à la personne et à son entourage. Cela peut être offert de façon ponctuelle à l'accueil sociale, à Urgence-Détresse ou en suivi régulier avec un intervenant.

- **Suivi psychosocial (en communauté, en milieu scolaire, en Ressource de type familiale);**

La concertation entre partenaires est primordiale. Un suivi étroit est assuré et tous partagent une même approche. Ainsi, le potentiel de développement de la personne s'en trouve accru.

- **Soutien budgétaire aux familles naturelles s'occupant de personnes ayant un handicap (budget-répit, dépannage);**

Ce programme a pour but de maintenir son enfant dans son milieu de vie naturel tout en favorisant son intégration dans la communauté. Pour ce faire, une aide financière est offerte aux parents pour s'offrir des moments de répit. Il peut s'agir de :

- gardiennage à domicile
- séjour dans une maison de répit (maison du tournant)
- camp de vacances
- activités de loisirs (AIS, APHC)
- etc.

- **Programme transport hébergement;**

L'objectif est de procurer une aide financière « compensatoire » pour le déplacement de toute personne reconnue handicapée selon la définition précisée à la section « clientèle cible ». Ces déplacements doivent s'effectuer vers l'établissement du réseau ou le lieu le plus approprié et le plus rapproché offrant les services d'adaptation, de réadaptation, de diagnostic ou de traitements liés aux déficiences déjà identifiées au plan de services de la personne handicapée.

Par clientèle cible, nous entendons les personnes résidant au Québec, tel qu'il a été défini par la Loi sur l'assurance maladie (L.R.Q., chapitre A-29), et qui répondent à la définition de « personne handicapées » au sens de la définition prévue par la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1), sont admissibles au programme.

- **Ressources d'hébergement (RTF et autres);**

L'intervenant évalue le meilleur milieu de vie correspondant aux besoins de l'utilisateur et assure un suivi continu.

Une ressource de type familiale est une appellation pour désigner à la fois une Résidence d'accueil (adulte) et une Famille d'accueil (enfant).

Peuvent être reconnues à titre de RTF une ou deux personnes qui accueillent chez elles au maximum neuf personnes qui leur sont confiées par un établissement public comme le Centre de Santé et de Services Sociaux de Beauce afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie se rapprochant le plus possible de celles d'un milieu naturel. (Art. 312 de la Loi sur les Services de Santé et de Services Sociaux).

- **Transition école-travail (Présence du CSSSB en milieu scolaire pour faciliter cette transition);**

Ces services visent à s'assurer que les services requis sont accessibles pour permettre à la personne d'intégrer le milieu du travail.

- **Référence et orientation vers les ressources appropriées (CRDI-TED, CRDP, organismes communautaires, garderies, transport adapté, etc.);**

Dans son réseau local de services, le CSSSB compte plusieurs partenaires qui offrent des services variés dans la communauté. Votre intervenant saura vous guider et vous préciser la nature des services disponibles.

Le CSSSB offre aussi des services de :

- **Soutien à domicile;**

Un service d'aide à domicile peut être offert aux personnes pour leur permettre de demeurer dans leur milieu de vie. Il peut s'agir de services d'assistance personnelle (hygiène), ou d'assistance domestique (entretien ménager, repas, emplettes, etc.)

- **Référence pour demande de services spécialisés;**

Ces services ont pour but d'offrir à la personne les ressources nécessaires pour permettre le développement de son autonomie et/ou de compenser pour ses incapacités.

La porte d'entrée pour avoir accès aux services spécialisés d'adaptation et de réadaptation en déficience physique et intellectuelle est votre CSSS.